

# Najat Vallaud Belkacem et le mariage forcé catholique

Avec sa petite voix sucrée, son sourire digne d'une pub pour dentifrice, et son faux- air de « Claudine à l'école », on se laisserait (presque) endormir par les discours de Najat Belkacem, Ministre du Droit des Femmes et Porte-Parole du gouvernement : vous savez : « celle qui n'aurait pas été nommée Porte-Parole, si elle s'appelait Claudine Dupont » dixit Ségolène.

Ce bon M. de La Fontaine aurait pu dire: « *Si votre ramage se rapporte à votre plumage, vous êtes le phénix des hôtes de ces bois* ». Seulement, voilà, chez Najat-Claudine ramage et plumage font mauvais ménage. Et dès qu'elle ouvre la bouche, ça se gâte !

<http://www.fdesouche.com/357989-najat-vallaud-belkacem-le-mariage-force-peut-concerner-des-societes-catholiques>

Dans l'émission Dimanche+ de Canal+, le 17 mars, Anne-Sophie Lapix interrogeait la Ministre, Porte-Parole, à propos de deux projets de loi gouvernementaux ayant pour but de lutter contre « *un phénomène qui concerne des familles musulmanes* », « *le mariage forcé* ». Aussitôt reprise de volée : « *Alors, d'abord, ça ne concerne pas que les sociétés musulmanes, vous voyez. C'est aussi de ce point de vue-là qu'il faut, je pense, arrêter les amalgames ou la stigmatisation : le mariage forcé, ça peut concerner des sociétés catholiques. C'est vrai que ça concerne, on va le dire autrement, plus souvent des étrangères installées sur notre sol.* »

Ou encore : la formule magique de la « gôche » : « *Il nous faut faire de la **prévention** dans les établissements scolaires, pour que ce type d'évènement soit détecté à temps pour être évité* ».

Et quand le stade de la prévention, si chère aux socialistes est dépassé, que fait-on Najat ? La, bien sûr, aucune réponse.

En moins de 2 minutes d'interview, Najat Belkacem réussit à égrener un chapelet d'énormités, d'amalgames, de mensonges, bref un grand numéro de « n'importe quoi ! »

Premièrement : *le mariage forcé ne concerne pas que les sociétés musulmanes, il peut concerner des sociétés catholiques :*

– Soit Mme Belkacem ignore ou feint d'ignorer les principes mêmes du mariage dans l'église catholique, à savoir :

« 1625 Les protagonistes de l'alliance matrimoniale sont un homme et une femme baptisés, libres de contracter le mariage, et qui expriment librement leur consentement. »

Etre libre veut dire :

-ne pas subir de contrainte ;

-ne pas être empêché par une loi naturelle ou ecclésiastique ;

« 1626 L'Eglise considère l'échange des consentements entre les époux comme l'élément indispensable « qui fait le mariage » [CIC, can. 1057, §1]. **Si le consentement manque il n'y a pas de mariage.**

– Soit, en bonne musulmane, elle se livre à un numéro de taqqiya, pour éluder une question qui la dérange.

Deuxièmement : elle nous ressert l'éternel refrain de « l'amalgame et de la stigmatisation ». Elle, et tous ses coreligionnaires devraient changer de logiciel, celui-ci est obsolète et de plus en plus inaudible.

Troisièmement : « *ça concerne, on va le dire autrement, plus souvent des étrangères installées sur notre sol* » :

Toujours dans le déni, elle refuse de reconnaître que cela

concerne essentiellement des jeunes filles Françaises, d'origine maghrébine—**comme elle** — que leurs parents —généralement Français — de papier seulement — emmènent au Maghreb — le pays de leurs ancêtres — pour les marier de force. La qualification d'étrangères, au cas particulier, n'étant encore qu'un numéro de taqqiya pour masquer la réalité qui la dérange et enfumer les naïfs. De plus, en parlant « d'étrangères » elle fait un amalgame entre nationalité et religion.

Quatrièmement : lorsqu'elle parle de « notre sol » on serait tenté de lui demander de quel sol il s'agit, compte-tenu de sa double nationalité : Marocaine et Française ...

Alors, Mme Belkacem, devrait tourner sa langue sept fois dans sa bouche avant de parler, cela lui éviterait de débiter autant d'imbécilités !

**Oriana Garibaldi**